



**A Madame Mathilde STEENBERGEN**  
Directrice générale  
Boulevard de Waterloo, 115  
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 17/03/2025

**Concerne : Dépôt d'un préavis de grève en front commun pour tous les établissements pénitentiaires de Wallonie**

**Madame la Directrice générale,**

Conformément à l'arrêté royal du 19 novembre 2019 portant exécution des articles 15 et 16 de la loi du 23 mars 2019 concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire, la **CGSP**, la **CSC**, et le **SLFP**, déposent en front commun un préavis de grève pour l'ensemble des établissements pénitentiaires de Wallonie.

Motifs :

- Solidarité avec le personnel de l'établissement d'HAREN
- Agressions persistantes envers des membres du personnel (cocktail Molotov contre les véhicules et les domiciles)
- Manque de solutions de l'employeur

La présence du ministre de la Justice est souhaitée vu la gravité de la situation.

L'heure et la date prévues pour le début de la grève : Le 27/03/2025 à 22h00 jusqu'au 28/03/2025 à 22h00.

Bien à vous,

**Greg WALLEZ**  
Secrétaire Fédéral CGSP

**Claudine COUPIENNE**  
Secrétaire Permanente CSC

**Eddy De SMEDT**  
Secrétaire Fédéral SLFP